Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 39 (1910)

Heft: 13

Rubrik: Avis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Avis.

1. La carte de légitimation donnant la faveur d'un billet simple course pour l'aller et le retour sur les lignes du réseau fédéral n'est plus accordée par la Direction des C. F. F.

2. L'horaire des trains est le suivant :

Départ de Morat : 6 h. 44. — Arrivée à Fribourg : 7 h. 33.
Départ de Payerne : 6 h. 10. — Arrivée à Fribourg : 7 h. 05.
Départ de Guin : 6 h. 45. — Arrivée à Fribourg : 7 h.
Départ de Fribourg : 7 h. 41. — Arrivée à Romont : 8 h. 11.
Départ de Palézieux : 7 h. — Arrivée à Romont : 8 h. 10.
Départ de Romont : 8 h. 22. — Arrivée à Bulle : 9 h. 07.
Départ de Montbovon : 7 h. 42. — Arrivée à Bulle : 8 h. 32.
Départ de Palézieux (électr.) : 6 h. 19. — Arrivée à Bulle : 7 h. 33.

3. Les participants sont priés de se conformer aux ordres des membres du Comité local. La formation du cortège est de rigueur.

4. Toute répétition de chant est formellement interdite pendant la séance d'étude.

5. Il est recommandé aux membres du corps enseignant de prendre une part active à la discussion. Que chacun émette librement son idée et apporte le concours de son expérience.

6. Les cartes de banquet (prix : 2 fr. 50) seront mises en vente à l'entrée de la grande salle de l'Hôtel Moderne.

Les participants sont invités à bien vouloir se conformer aux ordres du commissaire qui sera chargé de la formation du cortège à l'arrivée du train sur la place de la gare et sur la place de l'église, après l'office.

PENSÉE

L'homme juste, l'honnête homme, est celui qui mesure son droit à son devoir. LACORDAIRE.